



RAPPEL.

Madagascar abrite les seules populations sauvages de lémuriens et la moitié des espèces de caméléons de la planète. La majeure partie de sa flore est endémique. L'île, dont **80% de la forêt originelle a déjà disparu**, est chaque jour un peu plus menacée par les incendies, l'agro-pastoralisme et l'exploitation forestière illégale.

Depuis 2009 et la révolution orange, les **institutions du pays** ont été **grandement fragilisées**. Profitant de cette situation, **des trafiquants ont commencé à exploiter le bois de rose dans les espaces protégés** comme le Parc National de Masoala, un site naturel classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

Le bois de rose prend la direction de la Chine, son premier consommateur mondial. Il est utilisé dans la marqueterie de luxe. **Le commerce de vanille est de plus en plus utilisé pour blanchir l'argent du trafic**, créant des tensions entre les mafias et les exploitants de vanille.

C'est dans ce contexte qu'ont eu lieu à la mi-septembre 2016 des **manifestations à Maroantsetra** au nord est de l'île. Plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées pour exiger la libération d'un exploitant de vanille emprisonné pour un contentieux avec un trafiquant de bois. Un adolescent au moins aurait été tué durant cette émeute.

Clovis Razafimalala, militant écologiste connu de l'administration malgache, a été convoqué au bureau du district. Incapable de faire cesser le rassemblement, il a été **accusé d'en être l'organisateur, alors qu'il était pourtant absent de la manifestation** . Il est aussi accusé d'avoir provoqué plusieurs incendies de bâtiment publics.

Clovis a été aussitôt emprisonné. **Ses amis craignent pour sa sécurité**, certains militants ayant déjà fait l'objet de tentative de meurtre.

Défendre les forêts n'est pas un crime !

www.sauvonslaforet.org

“ L’arrestation et la détention prolongée de Clovis Razafimalala semblent être un exemple frappant de la tendance actuelle visant à réduire au silence les opinions critiques à Madagascar ”

Deprose Muchena, directeur régional d'Amnesty International pour l'Afrique australe

AMNESTY INTERNATIONAL
COMMUNIQUÉ DE PRESSE



AILRC-FR - 16 mars 2017, 00:07 UTC

Madagascar. Il faut libérer le militant écologiste détenu pour des raisons politiques

Les autorités malgaches doivent libérer immédiatement et sans conditions un militant écologiste détenu pour des raisons politiques, a déclaré Amnesty International dans une lettre au gouvernement.

Cela fait aujourd'hui six mois que Clovis Razafimalala a été arrêté pour la destruction présumée de biens et de documents publics au cours d'une manifestation à laquelle il n'a pas participé. Il a par la suite été inculpé de rébellion, de destruction de documents et de biens publics et d'incendie volontaire.

« L'arrestation et la détention prolongée de Clovis Razafimalala semblent être un exemple frappant de la tendance actuelle visant à réduire au silence les opinions critiques à Madagascar », a déclaré Deprese Muchena, directeur régional d'Amnesty International pour l'Afrique australe.

« Nous considérons qu'il est détenu de manière illégale sur la base d'accusations forgées de toutes pièces en raison de ses activités militantes écologistes et pacifiques de lutte contre le trafic illicite des ressources naturelles de Madagascar. »

D'après l'avocat de Clovis Razafimalala, ses demandes de libération sous caution ont été rejetées sans qu'aucune explication ne soit donnée.

Complément d'information

Clovis Razafimalala a été arrêté le 16 septembre 2016, le lendemain d'une manifestation dans la ville de Maroantsetra, située sur la côte nord-est de Madagascar. La manifestation réclamait l'abandon des charges retenues contre l'ancien maire de la ville.

Clovis Razafimalala est un militant écologiste réputé à Madagascar, et il a dénoncé à de nombreuses reprises le trafic illicite de bois de rose et d'autres essences de bois dans le cadre de son rôle de coordinateur de la coalition Maroantsetra Lampogno, un groupe luttant contre le trafic illicite de ressources naturelles.

D'après son avocat, son affaire fait toujours l'objet d'une enquête six mois après son arrestation, et il attend encore qu'une date soit fixée pour son procès.

Pour obtenir plus d'informations ou prendre rendez-vous pour un entretien, veuillez contacter :

Robert Shivambu, responsable médias d'Amnesty International pour l'Afrique australe : +27 11 283 6000 ou +27 63 437 5732 ou robert.shivambu@amnesty.org
Document public

Bureau régional d'Amnesty International pour l'Afrique australe, 3 Glehnove Road,
Melrose Estate, Johannesburg 2196, Afrique du Sud
+27 11 283 6000

Courriel : press@amnesty.org

Twitter : @amnestypress ou @AmnestySAfrica ou @AmnestySARO